

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre 1890 N° 2

SIGNALEMENT.

Le Sieur Moenkessy Joseph,
natif d'Aurillac
demeurant à Aurillac
allant à Athraia Peloponèse / Grèce
âgé de 28 ans, taille d'un mètre
69 centimètres,

cheveux et front crépuscule
sourcils bruns yeux gris
nez moyen bouche moyenne
barbe brune menton rond
visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :

[Handwritten mark]

PIÈCES DÉPOSÉES :

FAIT à Aurillac, le 29 avril 1890.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

[Handwritten signature]

Le Section
de
vise passeport
Peloponèse,
n agréer
Préfet
Le Préfet

[Vertical decorative flourish]

Monsieur le Préfet.



Le soussigné, Manhès Joseph, sous-chef de section
des chemins de fer de l'Etat, a l'honneur de
solliciter de votre bienveillance la délivrance d'un passeport
pour se rendre d'Aurillac à Kibrania, Péloponèse,
Grèce, en passant par l'Italie.

Dans l'espoir que vous voudrez bien agréer
sa demande le soussigné prie Monsieur le Préfet
de le croire son très-humble et très-dévoué serviteur

Manhès

Aurillac le 29 Avril 1890.

Pour la validation de la signature de
M. J. Manhès apposée ci-dessus
Aurillac le 29 Avril 1890.

Pour le Maire Sup

Officiel

Manhès



RECEZ DÉPOSER
1910